

PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE

2024-01-18

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, tenue à la salle du conseil de la municipalité de Saint-Louis soit au, 750, rue St-Joseph à Saint-Louis, le jeudi 18 janvier 2024 à 19 h 30 à laquelle sont présents :

Mesdames les administratrices Julie L'Homme, Jessica Lambert, Marguerite Desrosiers, Linda Cournoyer et messieurs les administrateurs Guy Robert, Hugo Laporte, Sylvain Lafrenaye, Jean-Sébastien Savaria, Yvon Daigle, Robert Charron, Denis Benoît, Richard Gauthier, Gilles Bernier, Richard Potvin.

Est absente : Annick Corbeil.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Alain Jobin, président.

Sont aussi présents madame Jacqueline Lavallée, directrice générale et greffière, monsieur Stéphane Bourgeois, coordonnateur.

Tous les membres présents affirment avoir reçu leur avis de convocation tel que prescrit par la loi.

1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

24-01-01

Sur la proposition de Richard Gauthier
Appuyée par Guy Robert
Il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 décembre 2023 (c.c.)

24-01-02

Sur la proposition de Richard Potvin
Appuyée par Yvon Daigle
Il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 décembre 2023 et d'autoriser la signature dudit procès-verbal par les personnes désignées à cet effet.

1.3 Rapport d'entretien du réseau (c.c.)

Un rapport concernant les principaux travaux effectués sur le réseau pour la période du 5 décembre 2023 au 8 janvier 2024 a été remis aux directeurs pour information.

1.4 Comptes à payer (c.c.)

24-01-03

Sur la proposition de Denis Benoît
Appuyée par Gilles Bernier
Il est résolu à l'unanimité de prendre acte du certificat de la directrice générale et greffière à l'égard de la disponibilité des fonds, tel que reproduit ci-après :

Je soussignée, Jacqueline Lavallée, directrice générale et greffière de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses inscrites dans la liste des factures à payer en date du 9 janvier 2024, et d'approuver en conséquence, tel que soumis, ladite liste des factures à payer avec ajouts pour un montant de **105 677,07\$**.

Jacqueline Lavallée,
directrice générale et greffière

Veillez prendre note que des chèques ont été ajoutés à la liste des comptes à payer des mois de décembre 2023 et janvier 2024 pour un montant de **27 998,14\$** (réf. : liste du 9 janvier 2024).

1.6 Correspondance

Aucune correspondance.

1.7 **SUJETS À SUIVRE ET AFFAIRES NOUVELLES**

1.8 Varia ouvert

1.9. Période de questions

Le conseil procède à la période de questions à l'intention des personnes présentes.

1.10 Levée de la séance

24-01-04

Sur la proposition de Hugo Laporte
Appuyée par Robert Charron
Il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée.

Alain Jobin,
Président

Jacqueline Lavallée,
Directrice générale et greffière